

**OCTOPUS- SOIGNIES ASBL.** Ecole de plongée LIFRAS  
Siège social : Boulevard Franklin Roosevelt, 48  
7060 Soignies



## AUTORISATION PARENTALE

**Je soussigné (\*père, mère, père et mère, tuteur)**

Nom : .....	Non : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Né le : .....	Né le : .....
A : .....	A : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
.....	.....
.....	.....

**\*Autorise / autorisons :** \*Mon /ma / notre \*fils / fille / pupille

Nom : ..... Prénom : ..... à s'inscrire au Club Octopus-Soignies ASBL dont le siège se situe à : Boulevard Franklin Roosevelt, 24. 7060 Soignies et ce en vue de se préparer à la pratique de la plongée sous-marine.

\*Je reconnais / \*nous reconnaissons avoir reçu toute les informations souhaitées sur les conditions et modalités de cette activité au sein de la Ligue francophone de Recherches et d'Activités Sous-marine (LIFRAS).

\*biffer les mentions inutiles.

A ..... Le .....

Signature(s) précédée(s) de « Lu et approuvé »

### **CE QU'IL FAUT SAVOIR**

A – L'école de plongée « L'Octopus-Soignies » est affiliée à la LIFRAS et à travers elle à la FEBRAS et à la CMAS. Dans ce cadre nos membres sont couverts tant en responsabilité civile que par une assurance individuelle. Les capitaux assurés vous seront communiqués sur simple demande.

B – L'exercice de la plongée sous-marine comporte des contre-indications médicales (asthme, affections cardiaque, épilepsie,...). C'est pourquoi tous les membres de la Ligue sont astreints à une visite médicale annuelle et pour la première fois avant toute plongée en eau libre.

Par ailleurs, la vie en pression est susceptible d'avoir certaines incidences sur le développement physique des adolescents. Aussi l'autorisation d'un médecin compétent en matière de plongée est-elle, en plus de la visite médicale précitée, recommandée pour tout mineur d'âge.

C – Notre activité sportive comporte des risques inhérents au milieu aquatique dans le quel elle se déroule. Bien que ces statistiques soient statistiquement limités, il est souhaitable que tous les candidats pratiquants (et leurs parents s'il s'agit de mineurs d'âge) en soient informés avant même que d'y être soumis.

Nos dirigeants et moniteurs sont à votre entière disposition pour répondre à toutes les questions que vous souhaiteriez leur poser à cet égard.